

**16 Provinces**

Ogooué-Lolo/Koula-Moutou/A la suite de la dévastation de leurs champs par la faune sauvage

**Les planteurs en possession de leurs bons de caisse d'indemnisation**

**Claude-Médard MINKO**

Koula-Moutou/Gabon

*Le bureau de la Faune et des Aires protégées de la direction des Eaux et forêts de l'Ogooué-Lolo a procédé, le vendredi 10 février dernier, à l'indemnisation des personnes dont les champs ou les cultures avaient été dévastés par la faune sauvage (éléphants, singes et autres espèces animales protégées). La phase de paiement de l'indemnisation s'est déroulée en présence du gouverneur de la province, Félix Bifene Bibang.*

ENTRE 2015 et 2016, la province de l'Ogooué-Lolo avait enregistré un phénomène de dévastation des champs et autres cultures. Ces ravages avaient été causés par des éléphants, au point que cela avait suscité l'ire des populations. L'Etat, après avoir décidé d'indemniser les victimes, avait alors, par le truchement de la direction provinciale des Eaux et forêts, procédé à une première



Le gouverneur Félix Bifene Bibang remettant son bon de caisse à un des...

phase de paiement, qui n'avait concerné que les planteurs du département de Mulundu. Mais, depuis le vendredi 10 février 2017, le tour est revenu à ceux de Koula-Moutou d'être indemnisés, soit 97 planteurs recensés par les services des Eaux et forêts, et issus, entre autres, des villes et villages de Mandzi-Kida, Ngoungui, Mounigho, Ikembele et Moukouala. Ces derniers ont reçu leurs bons de caisse, payables au trésor public, des mains des agents du service de la faune et des aires protégées,



Photo : C-M. M.



Photo : C-M. M.

gées, sous le contrôle du gouverneur de la province de l'Ogooué-Lolo, Félix Bifene Bibang, et du directeur provincial des Eaux et

... pour percevoir le précieux document.

forêts, Oliang Patrick Ilunga Malangu.

Il est à signaler que la liste des bénéficiaires et les montants à payer ont été arrêtés suite au procès verbal du constat fait par les services locaux des Eaux et forêts, sur les dégâts causés aux cultures vivrières (manioc, banane plantain) par la faune sauvage, dans le département de la Lolo-Bouenguidi, où des champs entiers de manioc et de banane plantain ont été dévastés.

A cet effet, le montant de l'indemnisation compensatrice desdits dégâts a été calculé sur la base du nombre de plants de manioc et de bananes plantains détruits dans chaque champ. Dès lors, certains cultivateurs se sont retrouvés avec des enveloppes de plus d'un million de francs. C'est dire toute la volonté de l'Etat d'apaiser, autant que faire se peut, la tension des populations rurales dans le « conflit » qui les oppose à la faune sauvage. Une manière aussi pour les gouvernants d'encourager ces personnes à continuer à s'investir dans le travail de la terre.

**Ngounié/Lébamba/Action sociale**

**Des médicaments pour les dispensaires de la contrée**



Photo : IMM

Le député Hilaire Machima remettant un carton de médicaments à l'infirmier du dispensaire du village Issinga...



Photo : IMM

... et au village Mabanga.



Photo : IMM

Infirmiers et villageois satisfaits du geste de leur élu.

**IMM**  
Lébamba/Gabon

*Des produits pour les soins de premiers secours aux populations des onze villages du département. Par cette action, le député Hilaire Machima voudrait respecter ses engagements : maintenir le fonctionnement de tous les dispensaires de sa circonscription politique et les ravitailler en médicaments jusqu'au terme de son mandat.*

LES onze dispensaires que comptent les villages des cantons Wano-Biroundou et Louétsi-Soungou, dans le département de la Louétsi-Wano dont Lébamba est le chef-lieu, sont désormais pourvus en médicaments. C'est-à-

dire des produits pharmaceutiques qui devraient permettre aux infirmiers affectés dans ces unités sanitaires d'administrer les soins de premiers secours à leurs patients vivant en campagne. Cette action sociale, vivement saluée par la population, est celle du député de la Louétsi-Wano, Hilaire Machima qui voudrait, à travers cet acte, respecter l'engagement qu'il avait pris : apporter son assistance à ses compatriotes, par la mise en fonction de tous les dispensaires de sa circonscription politique et leur ravitaillement permanent en médicaments, jusqu'au terme de son mandat. Ainsi, au cours du long périple qui l'a conduit à Nzoundou, Issinga, Mbelnaltembé, Nzingui, Mbi-



Photo : IMM

Les lots des produits pharmaceutiques avant leur distribution dans les villages du département de la Louétsi-Wano.

nambi, Mabanga, Idembé, Moukoundou, Kanda, Mémba, Mouyamba, il s'est dit satisfait du fonctionnement normal de ces unités sanitaires et, surtout du respect des consignes de la part du personnel soignant qui les

anime. Aussi, les Louvanois se réjouissent-ils de cette marque d'attention de leur élu, qui ne se fait pas prier lorsqu'il s'agit de voler à leur secours. « Nous sommes très comblés par cette assistance sanitaire.

Car, grâce à toi, notre fils, nous bénéficions désormais de façon permanente des premiers soins de santé. Ce qui n'était pas le cas hier. Aujourd'hui, nous nous déplaçons de moins en moins vers l'hôpital de Bongolo et du centre médical de Lébamba, où nous allons maintenant, seulement pour des cas extrêmes de maladies», a dit le chef du village de Mbelnaltembé. Par ailleurs, cette tournée du député a été une occasion favorable pour les populations d'égrener un chapelet de doléances. Celles-ci se résument, entre autres, à la réfection des routes de leurs localités, actuellement en état de dégradation avancée, et la réparation des pompes hydrauliques, en panne depuis bien longtemps. Le membre du bureau po-

litique du Parti démocratique gabonais (PDG), qui n'a pas voulu faire des promesses, a plutôt exhorté ses compatriotes à faire preuve d'unité et de bon sens. Avant de leur expliquer le rôle d'un député à l'Assemblée nationale. Entre autres, celui de voter les lois qui régissent le fonctionnement de la République. Néanmoins, il a rassuré ses interlocuteurs : « mon bonheur est aussi le vôtre, et le développement de notre département dépend essentiellement de nous tous. C'est vous qui m'aviez élu député. Et à l'Assemblée nationale, je porte votre voix en transmettant fidèlement vos doléances. Ainsi, soyez patients et sereins, malgré les circonstances et les temps », leur a-t-il dit.